



Département du VAR  
Arrondissement de BRIGNOLES  
Commune de BRAS  
83149

2021 - 089

Bras, le 09 Mars 2021

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Route,

**CONSIDERANT** qu'il est d'intérêt public de réglementer le stationnement pour des travaux d'entretien de voirie sur le Parking de la rue Louis Pasteur.

### ARRÊTE

**Article 1 :** Le stationnement sera interdit (sous peine d'enlèvement de véhicule) sur le parking de la rue Louis Pasteur le jeudi 18 mars 2021 de 8h à 17h.

**Article 2 :** Des panneaux de signalisation réglementaires ainsi que des barrières seront installés pour permettre l'application du présent arrêté.

**Article 3 :** Madame la Secrétaire Générale et le Gardien de Police Municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint Maximin.

Le Maire,  
Franck PERO



République Française  
Liberté – Egalité – Fraternité